

# Rétablissons les faits

## La précarité d'emploi

### L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE : IL EST TEMPS D'AGIR

Au cours des trente dernières années, les universités et les collèges se sont de plus en plus tournés vers les formes précaires d'emploi. On embauche davantage d'enseignants et de membres du personnel de soutien pour des contrats à court terme, temporaires ou occasionnels, plutôt que pour des emplois stables et permanents. De plus en plus d'emplois sont donnés en sous-traitance à des employeurs qui versent de maigres salaires et n'offrent pas de pensions et d'avantages sociaux. Cette hausse de la précarité a des conséquences sur la qualité de l'éducation que les étudiants reçoivent. Et c'est difficile pour les travailleurs, personnellement et professionnellement.

Ne vous laissez pas bernier par ces excuses répandues quant aux raisons pour lesquelles nous ne devrions pas être préoccupés par l'augmentation de la précarité :

**Le mythe : Les travailleurs acceptent des postes contractuels et occasionnels parce que c'est ce qu'ils préfèrent.**

La réalité : Bien qu'il y ait certaines personnes qui apprécient la flexibilité qu'offrent les contrats à court terme, il y a de nombreux travailleurs qui occupent ces postes uniquement parce qu'ils sont incapables de se trouver quelque chose de plus permanent. Par exemple, un récent sondage effectué auprès des enseignants contractuels au Canada a conclu que plus de la moitié préféreraient un emploi menant à la permanence. On ne doit pas confondre désespoir et préférence.

**Le mythe : La précarité est une question qui touche principalement les jeunes travailleurs qui viennent à peine d'entrer sur le marché du travail.**

La réalité : Il y a de plus en plus d'emplois précaires parmi les travailleurs de tous âges. Par exemple, en 2017, la moitié de tous les travailleurs occupant un emploi temporaire étaient âgés entre 25 et 54 ans. Plus du quart avaient plus de 45 ans.

**Le mythe : La précarité est uniquement un problème pour les travailleurs; pour les universités et les collèges, c'est un outil inestimable afin de gérer les ressources humaines et maintenir les coûts à un faible niveau.**

La réalité : La précarité affecte la qualité de l'éducation. Les conditions de travail des enseignants et des membres du personnel déterminent les conditions de vie et d'apprentissage des étudiants. Lorsque les travailleurs ne reçoivent pas le soutien institutionnel et les ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail adéquatement, cela diminue leur capacité à offrir la meilleure qualité d'éducation dans un environnement sûr et sécuritaire. En d'autres mots, la précarité mine la mission principale des universités et des collèges.

**Le mythe : Il n'y a rien que nous puissions faire concernant la précarité; c'est tout simplement la nouvelle norme.**

La réalité : Il y a de nombreuses choses que nous pouvons faire pour combattre l'augmentation de la précarité. Les gouvernements peuvent adopter des lois du travail qui limitent l'utilisation de formes précaires de travail, y compris des dispositions qui empêchent la dotation permanente de postes avec des contrats temporaires. Ils peuvent également adopter des lois pour protéger les travailleurs précaires, y compris des règles qui exigent un salaire égal pour un travail égal (plutôt que de permettre aux employeurs d'offrir aux employés qui font le même travail des salaires différents d'après leur statut permanent), des règles qui nécessitent un avis adéquat concernant les horaires et des restrictions quant au temps de travail non rémunéré. Ils peuvent aussi empêcher les employeurs d'échapper à leurs obligations par l'entremise de la sous-traitance ou le transfert de contrats.

**Le mythe : On ne peut pas se permettre de faire quoi que ce soit au sujet de la précarité.**

La réalité : La précarité est une question de choix. Les universités et les collèges peuvent choisir de prioriser la qualité de l'éducation, la santé et la sécurité des travailleurs et des étudiants, ainsi que la sécurité et le bien-être de leurs employés.